

Avis adopté à la séance plénière du 27 octobre 2020

Favoriser l'engagement civique et la participation citoyenne au service du développement durable

Déclaration du groupe des professions libérales

Les études scientifiques sont unanimes : l'urgence climatique est réelle et nous sommes la dernière génération à pouvoir limiter les conséquences désastreuses liées au dérèglement climatique.

Il s'agit d'un enjeu global et planétaire qui nécessite une mobilisation à tous les niveaux. Le groupe des professions libérales est favorable aux préconisations de l'avis qui sont axées sur une meilleure connaissance des enjeux liés au développement durable, sur la formation et l'éducation à ces sujets ainsi que sur l'amélioration des outils et dispositifs de la participation citoyenne.

Notre groupe souhaiterait insister sur certaines préconisations :

- D'une part, sur celles relatives à la participation citoyenne dans les décisions publiques notamment dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement répondant à des préconisations formulées par bon nombre de chercheurs et de professionnels depuis plus de vingt ans, mais ceux-ci se sont heurtés, dans la pratique, à des freins, voire à des peurs de la part du politique et du peu d'intérêt de la part du public pour ces démarches, face au sentiment de ne pas être écouté et encore moins entendu ;

Votre avis insiste à juste titre sur le besoin de sensibilisation et de formation dès le plus jeune âge de l'ensemble de nos concitoyens car le sens de l'écoute et du dialogue est loin d'être inné pour tous. La priorité étant d'initier le plus en amont possible des décisions publiques un dialogue avec les citoyens, quand il est encore possible de faire évoluer le projet sans dommages et sans conséquences graves sur l'environnement, le rendant acceptable et appropriable par tous ;

- D'autre part, les préconisations 12, 13 et 14 portant sur des dispositifs d'incitation au dialogue social dans les entreprises sur les questions environnementales. Comme le souligne l'avis, la prise de conscience par les entreprises des enjeux du développement durable est déjà une réalité mais elle doit être encore renforcée. C'est pourquoi le groupe des professions libérales est favorable à encourager toutes les actions qui vont dans le sens d'une prise de conscience des conditions d'un développement durable dans toutes les entreprises.

Parce que l'éducation civique et l'éducation au développement durable sont intimement liées et essentielles pour sauver notre démocratie et lutter contre le dérèglement climatique, favorisant l'essor d'un véritable savoir vivre ensemble tout en préservant l'environnement, le groupe des professions libérales remercie le rapporteur et les membres de la section pour leur travail et a voté l'avis.